

BULLETIN

En Italie, on se préoccupe des élections politiques qui se préparent. Dans un document qui remonte à 1886, il était question de la ligne de conduite à observer par les catholiques, savoir : s'ils devaient participer aux élections ; le Souverain Pontife avait répondu : *Non expedit*. On voulait savoir si cette expression emportait une défense formelle, le cardinal Monaco, secrétaire de la congrégation du Saint-Office, répondit : " Le Saint Père a ordonné de déclarer que le *non expedit* contient une défense. " D'après, *l'Osservatore romano*, cette défense est toujours en pleine vigueur.

La dernière encyclique, qui était écrite en italien, n'a pas été reproduite par les journaux libéraux, et le *Capitan Fracassa* en donne pour raison que le latin est très peu lu.

Le Vatican, disent les *Annales catholiques*, n'a encore fait aucun acte qui puisse être considéré comme une reconnaissance du gouvernement brésilien. Mais cela n'exclut pas que le Vatican ne reconnaisse ce gouvernement, du jour où il est régulièrement constitué, comme il l'est d'ailleurs maintenant..... Il faut se souvenir avant tout que le Souverain Pontife a pour devoir de son ministère de s'occuper du bien suprême des âmes. C'est ce devoir qui a toujours guidé le Siège apostolique dans ses relations avec tous les gouvernements, sans aucune distinction, qu'ils soient établis sur des bases démocratiques ou sur des principes monarchiques.— Voilà pourquoi aussi le Saint-Siège va entrer en relations avec le gouvernement du Brésil, tout en faisant des réserves sur tout ce qui n'est pas conforme au droit ecclésiastique et à la loi divine.

* * *

En France, on signale un acte de réparation, non de la part de l'administration, mais de la part de la population de Vicau, diocèse de Langres. L'école des Sœurs avait été, on se le rappelle, violemment laïcisée. L'inauguration d'une nouvelle école libre a eu lieu au milieu d'une nombreuse affluence : 600 personnes ont assisté à la bénédiction du local, et la cérémonie à l'église a été des plus brillantes. Il y avait bien des excitations au désordre, et une bande s'est portée en hurlant vers l'école libre, pour arracher et briser la statue qui surmontait la porte. On connaît les auteurs de cet acte de brigandage ; mais tout porte à croire, dit un journal local, que l'enquête promise, pour sauver les apparences, n'aboutira pas.

Le sang-froid de la population ne s'est pas démenti. Dès le premier jour, l'école libre a été remplie d'élèves. L'école laïque n'en a pas gagné un seul.